

JEAN-PIERRE AVRIL, PRÉSIDENT DE LA START-UP ECO-EX

Économie

« Une responsabilité de leader »

Eco-Ex, la société d'éco-extraction de molécules naturelles destinées à des usages alimentaires, cosmétiques ou dans le domaine de la santé, a démarré son activité. Son président, Jean-Pierre Avril, également à la tête de la coopérative de fruits et légumes Vivéa, croit dur comme fer au développement de nouveaux produits pour le local et l'international. Il va maintenant chercher à convaincre les industriels qui ne se sont pas encore saisis de cet outil de l'intérêt que représente pour eux de nouvelles niches, notamment à l'export.

– Jean-Pierre Avril, dans quelles conditions vous êtes vous retrouvé à la présidence de la société Eco-Ex ?

– Ce projet de plate-forme mutualisée est né à l'époque où j'étais président de Qualitropic. Le pôle de compétitivité a mobilisé l'ensemble des acteurs avec pour objectif de structurer une filière innovante. A un moment donné, nous nous sommes posé la question : est-ce qu'on dégaîne ou pas ? En ce qui me concerne, j'avais envie de cette affaire-là. La valorisation de la biodiversité de l'île, plus précisément des molécules naturelles que nous trouvons dans les plantes, les fruits et légumes ou encore le poisson, est une chance pour La Réunion. Même si ce n'est pas une mince affaire.

– Quels sont les premiers débouchés que vous avez identifiés ?

– La filière fruits et légumes a été la première à solliciter Eco-Ex. Nous lui avons confié une étude portant sur dix fruits et dix légumes. L'idée était d'établir une photographie : qu'est-ce qui est le plus riche ? En quoi ? Sur quel produit est-ce susceptible de déboucher ? Quel est le marché ? Avec un fruit comme l'ananas, nous sommes sur les trois marchés potentiels : l'agroalimentaire, les cosmétiques et la santé. Les légumes à racine ont également démontré un potentiel intéressant. Le curcuma, qui est un excellent anti-oxydant, le gingembre ou la rouroute offrent de nombreuses possibilités.

« Nous ne nous interdisons rien »

– Dans le capital d'Eco-Ex, on retrouve des producteurs agricoles mais très peu d'industriels. Comment l'expliquez-vous ?

– Nous sommes à une période où les chefs d'entreprise priorisent les investissements. Les procédés nouveaux les rendent sou-



Jean-Pierre Avril : « Eco-Ex a vocation à s'adapter aux besoins des entreprises locales recherchant des débouchés supplémentaires » (photos Philippe Chan Cheung)

vent prudents et ils n'ont pas envie d'investir en amont de l'opération. Ce n'est pas très grave car nous avions suffisamment de capitaux autour de la table pour crédibiliser le projet. C'est désormais à nous de convaincre ces industriels de nous rejoindre avec un travail de plus grande définition de l'offre. Nous avons une responsabilité de leader, qui est de caractériser les extraits et de démontrer les res-

– Quand les premiers pro-

duits seront-ils disponibles ?

– Nous avons l'équipement. Nous allons compléter l'équipe d'ici à la fin de l'année afin de caractériser ce qu'il y a dans la matière première. L'idée est d'obtenir une première gamme de produits intéressants d'ici 6 à 8 mois. Pour d'autres, ce sera plus long. L'offre que nous proposons devra aller jusqu'à la préconisation de cibles marché. En ce qui concerne les fruits et légumes, nous avons déjà des pistes. La bonne nouvelle, c'est

qu'ils ne contiennent pas de pesticide, ce qui ne nous ferme aucun marché.

– Que va devenir Eco Ex ? La plate-forme va-t-elle disparaître après avoir terminé son travail ?

– Dans la première phase, Eco-Ex a joué un rôle de conseil en stratégie et a permis de vérifier qu'il y avait bien matière à construire une filière économique. Pour la suite, nous ne nous interdisons rien et pensons que l'intérêt de chacun reste dans la mutualisation. Le coût de l'éco-extraction et la multitude d'acteurs très spécialisés à La Réunion font que de nombreux producteurs ne pourront se lancer seuls dans l'aventure. Notamment à destination des marchés extérieurs si nous voulons être crédibles. Est ce que cela sera fait par Eco-Ex ou par une autre entité ? Ce qui est sûr, c'est qu'on ne pourra pas aller en ordre dispersé à l'export. Le choix dépendra des actionnaires mais Eco-Ex, qui joue un rôle de fédérateur, a vocation à s'adapter aux besoins des entreprises locales recherchant des débouchés supplémentaires.

« Un vrai appétit pour le naturel et le tropical »

– Où se situent les marchés potentiels pour les produits issus de l'éco-extraction ?

– Le marché est d'abord à La Réunion car les linéaires de produits naturels ne comprennent aujourd'hui rien de réunionnais. Les cibles potentielles se situent ensuite en Europe. Nous sommes Français et avons des produits répondant aux normes. Il n'y a pas de doute concernant leur

qualité. Le prix ne constituera pas un obstacle. Il y a un vrai appétit pour tout ce qui est naturel et tropical. L'éco-extraction, c'est l'histoire d'une île qui a su préserver son territoire pour le valoriser. Nous avons maintenant besoin d'exister sur l'échiquier mondial. Nous avons été, par le passé, le leader mondial du géranium et du vétiver. Eco-Ex est le bon outil au bon endroit pour renouer avec ce leadership.

– Aurez-vous les moyens de vos ambitions ?

– Il faudra enclencher des compléments d'études de marché pour répondre aux besoins des acheteurs du monde entier. Demain matin, c'est vrai, il faudra de l'argent. Mais il y a matière à installer et pérenniser une filière de valorisation. Le but sera de redescendre jusqu'au producteur et que cette chaîne de valeur profite à tous les maillons.

– Avant de vous faire bénéficiaire de 2 millions d'euros au titre des Investissements d'avenir, la Caisse des dépôts vous a fixé comme objectif d'être rentable au bout de cinq ans. Le pari sera-t-il tenu ?

– Ce serait prétentieux de l'affirmer mais je n'ai pas d'inquiétude par rapport à ce timing qui nous a été donné. Nous avons les produits et la façon d'extraire. Il ne reste plus qu'à concrétiser l'organisation du jeu d'acteurs. Eco-Ex a deux ou trois atouts dans sa manche : une vraie analyse de l'intérêt de la filière, une bonne capitalisation et bientôt des moyens humains. En 2015, nous réaliserons 100 000 € de chiffre d'affaires. Le but est de monter en puissance et d'aller beaucoup plus loin. Je suis confiant.

Entretien : Cédric BOLLAND

La révolution de l'éco-extraction

Installée dans les locaux du Cyroi (Cyclotron Réunion océan Indien), à la Technopole de Sainte-Clotilde, la start-up Eco-Ex a été créée en 2014 mais elle n'a véritablement démarré son activité que cette année, après avoir réceptionné ses premiers équipements.

Né à l'initiative du pôle de compétitivité Qualitropic, le pro-

jet consiste à extraire des molécules des fruits et légumes, des plantes à parfum aromatiques et médicinales, de la canne ou encore du poisson pour concevoir de nouveaux produits : alimentaires (arômes), cosmétiques (parfums) ou liés à la santé (propriétés médicamenteuses).

Cette extraction se fait sans avoir recours à des solvants (à

l'exception de l'eau et de l'éthanol) via une injection de CO₂ « super-critique » (ni gazeux ni liquide). Elle se traduit par une « faible consommation énergétique » et les résidus de déchets qu'elle produit « n'impactent pas l'environnement » : ce sont les trois piliers de l'éco-extraction.

Son inconvénient ? Un coût 20 fois plus élevé que pour une extraction chimique, ce qui nécessite d'avoir au bout du compte des produits à très forte valeur ajoutée pour que l'opération soit rentable. Ou de mutualiser le process, comme cela a été décidé à La Réunion.

Trois recrutements prévus d'ici à la fin de l'année

La société par actions simplifiées Eco-Ex compte 16 actionnaires qui ont mis 900 000 euros sur la table au total. On y trouve Tereos, la Cllam, des coopératives agricoles comme Vivéa ou Fruits et légumes, la Sapmer, la Cahab (Coopérative des huiles essentielles de Bourbon), l'Aplamedom (Association pour les

plantes aromatiques et médicinales de La Réunion) ou encore l'université, la CCIR et le Cyroi.

Dans le cadre des Investissements d'avenir, Eco-Ex s'est vu attribuer 2 millions d'euros qui lui seront versés progressivement, en fonction de l'état d'avancement du projet, pour ses budgets de fonctionnement et d'investissement. La société va également bénéficier de près d'un million d'euros dans le cadre du Feder (Europe-Région). Elle table sur 7M€ d'investissements à horizon 2018.

La prochaine étape pour la start-up réunionnaise consistera à construire un « catalogue » d'ingrédients avec les propriétés de chacun (ainsi que le coût de son éventuelle transformation) et à déposer des brevets pour protéger les inventions.

Alors qu'Eco-Ex emploie aujourd'hui deux personnes, trois recrutements sont programmés d'ici à la fin de l'année (des docteurs et techniciens de laboratoire) pour lui permettre de monter en régime.

C.B.



L'extraction se fait dans un laboratoire du Cyroi à partir de CO₂ « super-critique » et non de solvants chimiques.